



AVIS PUBLIC

Avis est, par la présente, donné que le conseil municipal de Sainte-Claire tiendra une séance extraordinaire pour l'adoption des prévisions budgétaires 2026, du programme d'immobilisation 2026-2027-2028, le mercredi 14 janvier 2026, à 19 h 00, à la salle du conseil municipal, sise au 135 rue Principale.

L'assemblée spéciale ne portera que sur les prévisions budgétaires de l'année 2026 et le programme d'immobilisation 2026-2027-2028.

DONNÉ À SAINTE-CLAIRE,

LE 27 DÉCEMBRE 2025

Emilie Guillemette

Directrice générale & greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné(e), Émilie Guillemette, directrice générale/greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Claire, certifie sous mon serment d'office que j'ai affiché l'avis public dans l'entrée de l'hôtel de Ville et de l'Église, le 27e jour de décembre 2025.

En fait de quoi, je donne ce certificat, ce 27e jour de décembre 2025.

La directrice générale/greffière-trésorière